

Plus jamais ça !s

Le point de départ d'une
nouvelle étape revendicative.



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Les limites !

Le modèle économique tant vanté et si opiniâtrement défendu par le MEDEF a désormais atteint ses limites.

La recherche de la rentabilité financière qui en découle fait la démonstration de son incapacité à faire face de manière efficace à la pandémie.

Notre système de santé qui lui aussi se trouve, depuis des dizaines d'années, soumis et asservi à cette « loi » économique désastreuse ne peut faire face sans le dévouement et la conscience professionnelle, sans limites, des personnels de santé.

Les délocalisations qui ont conduit à sacrifier nos capacités de production industrielle nous laissent dépendre du potentiel manufacturier de production de masques des autres pays.

Enfin, le nombre de décès, notamment dans le Ephad nous laisse un sentiment d'échec considérable.

La leçon est terrible et nous sommes loin encore du bout du tunnel.

Dans notre ministère et aux finances publiques, les agents mobilisés dans le cadre du plan de continuité des services sont eux aussi soumis à rude épreuve.

C'est donc dans ce cadre que Edouard Philippe a annoncé les grandes lignes du déconfinement, dont beaucoup craignent des conséquences de reprise de l'épidémie.

Mais il serait illusoire de croire que ce système, inapte à répondre aux besoins de la population puisse s'écrouler sans une forte intervention des salariés.

Tel est le sens de l'appel lancé par les organisations syndicales qui affirment haut et fort leur volonté d'une autre voie possible.

Alors, ce 1^{er} Mai 2020 à « manifestons », confinés et ensemble, sur le mot d'ordre « plus jamais ça ! » ■

EN BREF

DNEF

A ce jour, 18 collègues de la DNEF ont été touchés par le covid 19.

Un seul est encore est encore comptabilisé comme atteint de cette épidémie.

Nous leur adressons à tous nos vœux de rétablissement.

A NOTER

Déconfinement !

Selon les propos du 1^{er} ministre ce déconfinement devrait être progressif.

Pour ce qui concerne la DNEF, celui-ci sera partiel avec le maintien du télétravail pour ceux qui sont équipés.

Pour le reste des agents, la consigne d'un collègue par bureau serait appliquée.

Il devrait y avoir 70% des effectifs de la DNEF en télétravail.

Beaucoup de zones d'ombre et de situations disparates risquent de se produire en fonction de la compréhension des chefs de services.

Une conférence audio de la direction qui aura lieu le 6 mai en après-midi, le CHSCT se tenant le matin, devrait préciser les choses.

La direction procède à l'établissement d'un plan de présence et de durée (1/2 journée ou journée) sur la période du 11 mai à fin juin.

A noter qu'aucune garantie de dotation en masques n'est pour l'heure assurée.

Nous reviendrons prochainement sur le dispositif de déconfinement.

ACTION REVENDICATIVE

Inventons les formes de l'action pour changer de braquet !

Les initiatives des uns et des autres pour un 1^{er} mai confiné et visuel battent leur plein. Ne bridez pas votre inventivité et exprimez les exigences qui guideront notre démarche revendicative les jours d'après COVID !



ÉTUDE DE CAS : EFFET D'ANNONCE



"IL VA DE SOI QUE SI UNE ENTREPRISE A SON SIÈGE FISCAL OU DES FILIALES DANS UN PARADIS FISCAL, JE VEUX LE DIRE AVEC BEAUCOUP DE FORCE, ELLE NE POURRA PAS BÉNÉFICIER DES AIDES DE TRÉSORERIE DE L'ÉTAT." 23/04 FRANCEINTER

Article 1^{er} ter B (nouveau)

Les articles 1^{er} et 1^{er} bis de la présente loi, comme les dispositions de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020, ne s'appliquent pas aux entreprises dont des filiales ou établissements sont établis dans des Etats et territoires non coopératifs.

MOINS DE 24H PLUS TARD



Article 1^{er} ter B (Supprimé)

LOBBY 1 - INTÉRÊT DU PEUPLE - 0

 1-boycott.org

Décidément,
il y en a un qui n'a pas encore compris l'après COVID !
Il s'agit de Bruno Le Maire qui s'est encore couché devant le MEDEF !
Cela devient une habitude !